**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 17 (1879)

**Heft:** 32

**Artikel:** [Nouvelles diverses]

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-185301

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sante, péche néanmoins sept fois par jour, au témoignage de l'Ecriture. Et si l'on considère que le caractère de péché est attribué à une multitude de manquements, légers en apparence, et qu'il suffit d'une pensée complaisamment caressée pour perdre la grâce de Dieu, qui donc pourra être sauvé?..... A coup sûr, personne, pas même un seul membre du synode! »

Et en confirmation de ce que nous disions plus haut au sujet des pluies et des intempéries de la saison, considérées comme des menaces de la Providence, nous nous permettrons encore de faire observer que si elle s'applique constamment à diriger les mondes, à y maintenir l'harmonie, il est parfaitement inutile d'imaginer un système soumis à des lois immuables. Si Dieu règle à sa volonté et au jour le jour les conditions atmosphériques, on ne saurait songer à faire des recherches sur les climats, et à étudier la météorologie. Les réflexions que M. Jules Simon fait à ce sujet nous paraissent assez concluantes : « Dieu, nous dit cet éminent » philosophe, n'intervient jamais dans les événements de l'ordre naturel et il ne change pas, » pour nous, le cours des lois générales; Dieu ne » modifie pas ses décrets après les avoir rendus; » c'est tomber dans le paganisme que de croire aux » oscillations de sa volonté divine; c'est mettre » Dieu dans le temps et dans l'espace et le dépouil-» ler de son infinité. Il ne se peut qu'il soit infini » s'il n'est immuable et qu'il soit immuable si sa » volonté se modifie. »

Eh bien, malgré ce qui précède, nous nous faisons un devoir de dire que les paroissiens de M..., très nombreux au culte ce jour-là, ne se montrèrent point trop contrariés des sévères et alarmantes exhortations de la commission, car immédiatement après la dernière prière, je vis sortir les musiciens qui se rangèrent devant la porte et exécutèrent un morceau d'un genre fort gai, pendant la sortie des fidèles, sur le passage desquels s'inclinait le drapeau de la Société des agriculteurs de M...

Le cortége, en tête duquel se placèrent les jeunes filles, se rendit sur la place de fête, où une collation fut gracieusement offerte et les prix distribués aux plus adroits tireurs.

Une heure plus tard, un joyeux et fraternel banquet réunissait jeunes et vieux. Le pasteur y prit part et fit un discours très rassurant pour ses paroissiens qui applaudirent des deux mains. Il fit si plaisir à quelques-uns, qu'un brave paysan s'écria en trinquant avec son voisin : « Vouaiquie qu'est bin devesâ, Samuiet... faut derè assebin que n'ein on bon diabllio po menistre. » L. M.

Dans sa dernière causerie scientifique, M. Henri de Parville s'applique à dissiper, à propos des bains froids, un certain nombre de préjugés dont le public est imbu. Le sujet est à l'ordre du jour et ne saurait manquer d'intérêt. On croit généralement que l'eau froide est dangereuse et que se plonger

dans l'eau quand on est en sueur est de la dernière imprudence.

« Eh bien! dit M. de Parville, non seulement le danger n'existe pas, mais il n'existe pas de pratique plus certaine pour éviter un refroidissement ou un rhume. Les personnes qui font des armes, de la gymnastique, celles qui, après avoir ramé quelque temps, sont en sueur, combattent les refroidissements par une immersion rapide dans l'eau froide. Une douche en pluie avant de se rhabiller et le sujet est sauvé; autrement, il peut y avoir danger.

» Lorsqu'on a très chaud, en effet, le sang est à la peau; la transformation est énergique; la faculté de se refroidir est poussée au maximum. La sueur ruisselle sur la peau; pour peu qu'on ait à subir pendant quelques secondes un courant d'air, le péril peut devenir sérieux. L'air n'est pas assez froid et n'a pas assez de masse refrigérante pour amener la contraction des capillaires; le sang reste exposé directement à son action. La sueur volatilisée énergiquement enlève du calorique. Si l'action n'est que passagère, on gagne un « coup d'air, » le mal reste local; mais si elle est prolongée, le refroidissement atteint les couches profondes et la maladie se déclare en bref délai, fluxion de poitrine, pleurésie, etc. La cause du mal est précisément la volatilisation brusque de la sueur et l'exposition à l'air libre. Si, au contraire, on expose brusquement le corps en pleine transpiration à une immersion générale d'eau froide, l'évaporation estabrusquement arrêtée, le corps fermé au refroidissement, le sang renvoyé à l'intérieur d'une façon uniforme, et, après l'action de la douche, la sueur a disparu et tout péril est écarté.

« Aussi commet-on une véritable imprudence quand on attend sur la plage ou dans les établissements de bains froids que le corps ne soit plus en moiteur pour entrer dans l'eau. C'est à ce moment que l'on peut gagner des refroidissements. Le corps est exposé à tous les courants d'air sans défense. Il y a, au contraire, grand avantage à n'entrer au bain qu'ayant suffisamment chaud, sans pousser jusqu'à la transpiration. Un pas de course sur la plage avant de se jeter à la mer est toujours une excellente précaution à prendre. On a emmagasiné de la chaleur et on provoque ainsi une bonne réaction à la sortie de l'eau. C'est une des raisons pour lesquelles on emploie souvent en hydrothérapie la douche chaude avant la douche froide. On réchauffe le corps et on lui donne assez de calorique pour résister au refroidissement produit par l'eau froide. »

Nous sommes menacés d'une nouvelle guerre : la guerre des dames. A propos d'une question de mode, le beau sexe est partagé en deux camps.

Les femmes minces en ont assez des costumes collants, aux indiscrétions impitoyables. En hiver, passe encore, les étoffes épaisses habillent passablement; mais voici l'été, avec ses étoffes diaphanes.

La rage du collant a été poussée aux limites extrêmes. On cite une dame qui disait à une grande conturière :

- Si je puis entrer dans ma robe, je la refuse.
- Madame, riposta la grande couturière, je vais vous envoyer mon peintre, il vous peindra une robe sur le corps.

Les femmes grasses, au contraire, se cramponnent à la mode des robes collantes, dites Costumes de nymphes. Ça se comprend.

Toutefois, il paraît probable que les costumes collants jusqu'à l'indiscrétion, que les femmes portent depuis un an, ont vécu pour toujours dans le monde où se fait la mode.

C'est le bouffant qui succède au collant, mais si le pouf s'élargit au point d'entourer les hanches, ce n'est pas encore la crinoline qui renaît. Ce sont les paniers qui relèvent la tête. Ils s'affirment de plus en plus pour les toilettes de ville, comme pour les robes de dîner et de bal.

Un baiser. — Il y avait, dans la première partie du siècle, un jeune étudiant récemment arrivé à Upsala, le fils d'une pauvre veuve, qui se promenait, avec quelques-uns de ses compagnons de l'Université, dans un jardin public, par un beau matin de dimanche.

Ils devisaient tous fort joyeusement, lorsqu'ils aperçurent, dans l'allée où ils se trouvaient, venant à eux, la fille du directeur de l'Université, une jeune personne fort jolie et très bonne, qui se rendait à l'église avec sa gouvernante.

Soudain, le fils de la veuve s'écria : « je suis persuadé que cette jeune fille m'accorderait un baiser. »

Ses compagnons se mirent à rire et l'un d'eux, un riche étudiant, répondit :

— Voyons, c'est impossible. Tu es pour elle un complet étranger et tu voudrais... dans un lieu public, encore... C'est trop absurde de penser cela.

- Néanmoins, je suis certain de ce que je dis, maintint l'autre.

Le riche étudiant, piqué, offrit de parier une grosse somme, persuadé que son pauvre camarade n'oserait même pas tenter l'aventure.

- Je tiens la gageure, fit le pauvre étudiant, le prenant au mot.

Au moment où la jeune fille et sa gouvernante passaient devant le groupe des jeunes gens, notre étudiant s'en détacha et suivit les deux femmes; à dix pas de là, il s'adressa poliment à elles, elles s'arrêtèrent, sur quoi, d'une manière modeste et franche, parlant à la fille du directeur, il lui dit:

— Il dépend entièrement de Froken (Mademoiselle) de faire ma fortune.

- Comment cela ? demanda-t-elle très étonnée.

— Je suis un pauvre étudiant, le fils d'une veuve. Si Froken condescend à me donner un baiser, je gagnerai une grosse somme d'argent, enjeu d'un pari, qui me permettra de continuer mes études et délivrera ma pauvre mère de ses profondes anxiétés.

— Si votre succès et votre bonheur dépendent de si peu de chose, répondit l'innocente fille, je veux vous accorder votre demande. Et, rougissant un peu, elle lui donna un baiser sur la joue, comme elle eût fait pour un frère.

Sans arrière pensée, elle entra ensuite à l'église, où elle pria Dieu de tout son cœur, et, en revenant chez elle, elle raconta à son père la rencontre qu'elle avait faite.

Le jour suivant, le directeur sit appeler le hardi étudiant, anxieux de savoir quelle sorte de personnage avait osé accoster ainsi sa fille. Mais les façons modestes du jeune homme l'impressionnèrent de suite d'une manière favorable. Il écouta son histoire, et l'étudiant lui plut à tel point qu'il l'invita à dîner au château deux fois par semaine.

Environ un an après, la jeune fille épousa l'étudiant dont elle avait fait la fortune. Il en fit une femme heureuse et honorée, car il est, aujourd'hui, un des plus célèbres philologues suédois.

Ann Seph.

Extrait de la vie de Frédéric Bremer, auteur de Nos voisins.

## Lo cordagni et lo mâidzo.

Legnolon étâi cordagni. Ne fasâi diéro dâo nâovo, ma rapetassive: repliantâve dâi tatsès, recosâi le couterès et mettâi dâi brotsès. Gagnîve pou, mâ tot parâi viquessâi. L'est veré que l'avâi on pliantadzo et que n'avâi pas fauta de tot atsetâ. Sa boutequa n'étâi qu'on vîlho pâilo que n'avâi que 'na fenétra et tegnâi son legnu, se z'eimpegnes et tot son commerce su la trablietta de cllia fenétra. On iadzo que l'avâi accouillâi trâo rudo onna forma su la fenétra, l'épéclliâ le dou carreaux d'avau, que furont frézâ ein mille bocons et ein atteindeint qu'on vitrier passâi perquie, Legnolon lâi mette dâo papâi, que cein ne baille pas trâo de dzo, mâ cein vaut adé mî que due bornatchès.

Cé coo étâi gaillâ farceu, que lè dzeins l'amâvont prâo po cein que l'ein avâi dâi bounes à contâ, et l'avâi lo diablio po tsantâ, que fasâi pardié bin bio l'oûre. On dzo que mettâi on tacon à n'on solâ à la serveinta âo grandzi à Charles à Louis à Dâvi, tsantâvè ein tereint lo legnu. Lo mâidzo qu'étâi vegnâi pè lo veladzo et qu'étâi assebin tant rizolet, oût lo cacapédze que bramâvè: « Mon lit, mon lit, mon pauvre lit, » etc.; virè la téta dâo coté dè la bouteque et sè met â recaffâ quand vâi lè carreaux ein follie d'avis; adon ruminè vito onna farça po férè à Legnolon; s'approutzè tot balameint de la baraqua, trait son tsapé, eimbonmè sa téta contrè ion dâî carreaux ein papâi, qu'a étâ tot dégrussi et quand l'a la téta dedein, ye fâ:

— Le cordonnier est-il là?

Legnolon, à l'avi que vâi la frimousse dâo mâidzo et que l'a recognu, einfaté coumeint on einludzo la téta dein l'autro carro, et quand l'est défrou tant qu'âi z'épaulès, répond:

- Non, il vient de sortir.

Le parapluie de la femme d'en face. — Il n'est point étonnant que cet objet devenu si indispensable cette année donne lieu à quelques plaisantes anecdotes. Le Constitutionnel raconte entre autres cette jolie aventure.

Un monsieur errait dans le quartier de Malesherbes, ces dernières semaines, le nez en l'air, à la recherche d'une adresse qui lui échappait, quand arrive une brusque averse qui ne lui donne que le temps de se réfugier sous une porte cochère.

Toujours en quête de la maison qu'il cherchait, il inspecte les alentours et aperçoit à la fenêtre, en face, une femme qui le regarde... C'est à n'en pas douter! Elle est jolie! Il oublie sa propre tournure, il lorgne et trouve que la pluie a du bon. La dame ne semble pas formalisée, et voilà le cœur de notre homme qui bat comme une horloge, tandis que son imagination voyage, escalade et superpose les rêves jusqu'au septième ciel. Il en est là de son délire, lorsqu'un gvalet arrive et lui offre un parapluie.

C'est de la part de la jolie dame. Quelle idée! En tout cas,